

NOTICE INFORMATIVE
TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES
A L'ATTENTION D'UNE PERSONNE QUI SOLLICITE UN EMPLOI

1. Les données à caractère personnel reçues ont été obtenues par :

UNIVERRE PRO UVA SA représentée par Monsieur Eric Mittaz, CFO & Vice-directeur:
Rue de l'île Falcon 21
3960 Sierre
+41 27 451 25 22
eric.mittaz@univerre.ch
Ci-après dénommé : l'entreprise.

Le délégué à la protection des données de cette entreprise est :

DPC DATA PROTECTION COMPANY SARL, Monsieur Olivier Roth
dpo@univerre.ch

2. Les données à caractère personnel sont traitées sur la base du consentement du candidat (ci-après dénommé « la personne concernée »). Par ailleurs, lors de la procédure de recrutement il est considéré comme légitime d'effectuer certaines recherches parmi les informations publiques existant sur la personne concernée.
3. L'entreprise ne traite que les données d'identification personnelle concernant l'éducation, la formation, le métier ; des données spécifiques ; et par extension, toute donnée personnelle partagée spontanément par la personne concernée.
4. Les données personnelles seront traitées dans le cadre d'une procédure de candidature au cours de laquelle l'entreprise vérifie si la personne concernée est un candidat approprié. Si les données à caractère personnel sont traitées pour une autre finalité que celle pour laquelle elles ont été collectées, l'entreprise informera préalablement la personne concernée de cette autre finalité et lui transmettra toutes les informations pertinentes.
5. L'entreprise s'engage à ne transmettre les données à caractère personnel qu'en interne, et ce, uniquement pendant la durée de la procédure de recrutement.

6. Les données à caractère personnel ne seront conservées que pendant la durée de la procédure de recrutement. Dès qu'il est clair que la personne concernée ne sera pas recrutée, ses données personnelles seront supprimées. Par la suite, seules des données à caractère personnel spécifiques (par exemple, nom, fonction, numéro de téléphone, raisons de l'acceptation/du refus) seront conservées, en vue d'éventuelles demandes futures de la part de la personne concernée. À cette fin, l'entreprise prend des mesures techniques et organisationnelles pour assurer le respect du principe de minimisation des données.
7. La personne concernée a le droit de demander à l'entreprise, la rectification des données ou la limitation de leur traitement, de s'opposer à ce traitement et de faire valoir son droit à la portabilité des données. Pour mettre en œuvre ces droits, la personne concernée contacte dpo@univerre.ch.
 - 7.1. Dans le cas où le traitement des données s'est fait sur la base du consentement de la personne concernée, celle-ci a le droit de retirer son consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement des données réalisé avec le consentement de la personne concernée avant son retrait. Il suffit d'envoyer une simple requête dpo@univerre.ch.
 - 7.2. Si la personne concernée demande également la suppression des données, l'entreprise répondra à cette demande dans les meilleurs délais, dans la mesure où cette suppression ne constitue pas une violation de l'obligation légale de traitement des données qui incombe à l'entreprise.
 - 7.3. Lorsque l'entreprise a transféré à un tiers des données à caractère personnel, mais que ce dernier est tenu de les effacer, l'entreprise, compte tenu des technologies disponibles et des coûts de mise en œuvre, prendra des mesures raisonnables, y compris d'ordre technique, pour informer les responsables du traitement des données que la personne concernée demande que les personnes en charge du traitement effacent tout lien vers ces données de même que toute copie ou toute reproduction de celles-ci.
8. La personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour la Suisse, l'autorité de protection des données et de contrôle est le PFPDT <https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/deredoeb/kontakt.html>